

Environnement. Coup de projecteur sur le fonctionnement du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles.

Le SPPPI traque les risques et nuisances depuis 40 ans

Basé à Martigues où il a été créé dès 1972, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a tenu son assemblée plénière pour ses 40 ans, jeudi dernier, à l'Ensoy des Milles. La veille, le SPPPI Provence-Alpes-Côte d'Azur organisait un forum réunissant 60 animateurs des SPPPI de France (quinze au total) sur de domaine du Petit Arbois. Deux thèmes étaient notamment en débat « Dialogue et concertation, les clés de la réussite » et « De nouveaux acteurs pour concilier développement industriel et environnement ».

Le SPPPI de Provence-Alpes-Côte d'Azur a la particularité d'être administré de manière collégiale, depuis trois ans. Les cinq collèges (associations, Etat, collectivités, industriels et salariés) sont représentés de manière équitable dans les instances élues démocratiquement. Le collège associatif comprend notamment l'Association de défense et de protection du littoral du Golfe de Fos, l'association Patrimoine Côte Bleue, le MNLE 13, l'UFC Que Choisir, l'Étang Nouveau... Au niveau syndical sont représentées la CGT et la CFDT et chez les industriels, Arkéma (présent à Martigues et Fos), Ascométal, Géogaz Lavéra, le Grand port maritime de Marseille, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM)... Dans le collège collectivités siègent, entre autres, les communautés d'agglomération (Pays de Martigues, Ouest-Provence, Communauté d'agglomération du Pays d'Aix), le conseil régional, le conseil général... Chaque collège nomme ses



Photo de famille pour les deux jours d'échanges du SPPPI (au premier rang Henri Cambessedes, Premier adjoint à la Ville de Martigues). PHOTO DR

représentants selon la procédure qu'il choisit. Le SPPPI dispose également d'un conseil scientifique, chargé d'éclairer sur les recherches en cours.

Illustration de sa dimension pluraliste, les deux journées d'échanges organisées la semaine dernière à l'occasion de son quarantième anniversaire ont réuni des personnalités aussi diverses qu'Annick Delhaye (conseillère régionale EE-LV, déléguée au Développement soutenable), Dominique Dron, déléguée interministérielle, les directeurs régionaux de l'Ademe et de la Dreal, Sylvestre Puech (coordinateur du Collectif PPRT 13), Jean-Philippe

Murru (membre du comité régional CGT et représentant de la coopération CGT-CHSCT du Golfe de Fos), Gilles Carraz, directeur d'Arkéma Saint-Auban (04), des médecins, des sociologues...

A la recherche d'équilibres

L'objectif du SPPPI est de « traiter de toutes les activités générées par l'industrie pouvant être facteurs de risques et de nuisances pour les hommes, les biens et les milieux naturels ». Il doit « rechercher des solutions permettant de réduire les impacts industriels sur l'environnement et d'atteindre un bon état de sécurité industrielle

tenant compte des connaissances et des meilleures techniques du moment ».

Dans une région, notamment le pourtour de l'Étang de Berre, où il s'agit de tenter de concilier, non sans difficultés, activités industrielles, sécurité et respect de l'environnement, le rôle du SPPPI est de mener des études et de mettre en place des actions dans les domaines de l'eau, de l'air, des déchets et des risques technologiques. La structure revendique des résultats comme « une diminution de 80% des rejets industriels dans l'air » et de 98% dans l'eau ».

J.-F.A.